NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2004/61 20 juillet 2004

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

<u>Forum mondial de l'harmonisation des Règlements</u> <u>concernant les véhicules (WP.29)</u> (Cent-trente-quatrième session, 16-19 novembre 2004, point 5.2.4 de l'ordre du jour)

## PROJET DE RECTIFICATIF 2 AU COMPLÉMENT 15 À LA SERIE O4 D'AMENDMENTS AU RÈGLEMENT N° 16 (Ceintures de sécurité)

Transmis par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)

<u>Note</u>: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRSP à sa trente-cinquième session et il a été transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. (TRANS/WP.29/GRSP/35, para. 30) Il a été établi sur la base du paragraphe 29 du rapport.

\_\_\_\_

Paragraphes 2.28 au 2.37, numéroter comme paragraphes 2.29 au 2.38.

\_\_\_\_\_

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :

http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm